



**HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Papeete, le 19/03/2020

Élections municipales 2020 - Report de l'installation des conseils municipaux élus au premier tour et de l'élection des nouveaux maires

Le gouvernement national, après consultation d'un conseil scientifique sur le risque sanitaire que représentent les réunions du conseil municipal, a décidé, compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire, qu'il convenait de reporter l'installation des conseils municipaux élus à l'issue du premier tour.

En conséquence, l'ensemble des communes concernées ont été informées par les subdivisions administratives du Haut-commissariat de la République que les conseils municipaux programmés à cette fin à partir de demain vendredi sont ajournés.

Un projet de loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 fixera les modalités de continuité des exécutifs locaux, en maintenant les maires et adjoints en fonction du 15 mars au 15 mai prochain, date à laquelle le gouvernement remettra au Parlement un rapport relatif à la tenue du second tour et de la campagne le précédant, ainsi qu'à l'installation des conseils municipaux.

**Cabinet
Bureau de la communication interministérielle**

Tél. : (689) 40 46 65 63 – Port. : (689) 89 43 00 31
Mél : communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

BP 115 – 98713 Papeete
Avenue Pouvana'a a Oopa